

Certificat de Qualification Professionnelle

CQP Assistant d'Exploitation en Restauration et/ou hébergement

Formation en contrat de professionnalisation

Descriptif

Disponible et dynamique, aimant les contacts et le travail en équipe, vous aspirez à un métier d'action. La formation a pour objectif de faire acquérir les compétences nécessaires pour gérer et manager une unité de production en restauration et/ou hébergement.

Programme

- Environnement juridique et économique
- approvisionnements, gestion des stocks
- contrôle et analyse des coûts
- HACCP Hygiène alimentaire
- Comptabilité
- Gestion d'exploitation et budgétaire informatisée
- marketing et commercialisation
- gestion des ressources humaines
- bureautique
- Mise en situations professionnelle

Démarche pédagogique

Privilégiant le monde professionnel et la réalité du terrain, la démarche pédagogique alterne apports et contenus, mise en situation en centre de formation et vécu professionnel.

Utilisation de méthodes actives et participatives favorisant l'acquisition rapide des capacités professionnelles attendues.

Modalités de sélection et d'inscription

Présélection sur dossier de candidature à retirer auprès de l'INFA, à retourner dûment complété, accompagné d'un CV, suivie de tests et d'un entretien individuel.

L'inscription n'est définitive qu'après la signature du contrat de professionnalisation. Les services de l'INFA peuvent aider le candidat dans la recherche d'une entreprise.

Organisation générale, durée et dates

12 mois / 450 heures

Rentrée en février et septembre 2014

Coût et financement

Le contrat de professionnalisation est un contrat de travail, de type particulier, qui associe formation et travail, selon le principe de l'alternance.

Ce dispositif, ouvert aux jeunes de moins de 26 ans est une formule intéressante à plusieurs titres :

- une formation gratuite pour l'employée et financée par les organismes professionnels (OPCA)
- un emploi rémunéré
- une qualification professionnelle assurée.

Statut salarié en contrat de professionnalisation. Le jeune perçoit une rémunération en fonction de son âge et de son niveau de formation.